

Programme Régional pour le Développement Intégré du Lac Tanganyika

Rapport de la Deuxième Réunion du Comité de Gestion du Lac Tanganyika



22-23 avril 2008

Bujumbura, Burundi





Le Fonds pour l'Environnement Mondiale du Programme des Nations Unies pour le Développement, le programme FishCode du Département des Pêches de la FAO et l'Initiative Eau et Nature de l'IUCN ont accordé un soutien technique et financier au processus préparatoire de l'Autorité du Lac Tanganyika. Ils voudraient également exprimer leur gratitude aux autres membres du partenariat du Lac Tanganyika, la Banque Africaine de Développement, le PNUD/FEM, et le Fonds Nordique de Développement.

Deuxième Réunion du Comité de Gestion du lac Tanganyika
Hôtel Club du Lac Tanganyika, Bujumbura, Burundi

22-23 avril 2008

Rapport de la Réunion

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la Réunion.

1. La deuxième réunion du Comité de Gestion du Lac Tanganyika a été convoquée à l'hôtel Club du Lac Tanganyika, Bujumbura, Burundi, du 22-23 avril 2008. Elle a connu la participation des représentants désignés par les 4 pays se partageant les eaux du Lac Tanganyika ainsi que par des observateurs. Parmi les partenaires de développement représentés à la réunion, il y avait l'UICN, la FAO, le PNUD/GEF et la BAD. L'ordre du jour provisoire de la réunion est repris dans l'Annexe 1 et la liste des participants dans l'Annexe 2.
2. Le chef de la délégation du pays hôte, le Burundi, l'Ambassadeur Jean Rigi, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a rappelé, que, en concordance avec l'Article 25, Section 3, de la *Convention sur la Gestion Durable du Lac Tanganyika*, le Président du Comité de Gestion du Lac Tanganyika a un mandat de 3 ans. L'Ambassadeur Jean Rigi a pour cette raison demandé au chef de la délégation Tanzanienne de bien vouloir assurer la présidence.
3. Le chef de la délégation Tanzanienne, Mr Eric K. Mugurusi, Directeur dans la Division de l'Environnement du Bureau du Vice-Président de la République Unie de Tanzanie, a remercié l'Ambassadeur Rigi, apprécié l'hospitalité du pays hôte et invité tous les participants à se présenter.

Point 2 de l'ordre du jour: Désignation du (des) Rapporteur(s)

4. La Zambie a été invitée à servir de Rapporteur anglophone et le Burundi à servir de Rapporteur francophone. La Zambie et le Burundi ont accepté leurs rôles respectifs et ont été acclamés par les membres de la réunion.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'Ordre du jour et du Programme

5. Le projet d'ordre du jour a été adopté moyennant la modification de l'intitulé du point 6.h, qui est devenu « Les arrangements de la gestion du programme de l'ALT », tel que repris dans l'Annexe 1.

Point 4 de l'ordre du jour: Adoption du procès-verbal de la 1^{ère} Réunion du Comité de Gestion du Lac Tanganyika (CGLT)

6. Le Secrétariat a présenté le procès-verbal de la 1^{ère} Réunion du CGLT, qui avait été élaboré en consultation avec le Président de la 1^{ère} Réunion.
7. Le Comité a revu le procès-verbal de la 1^{ère} Réunion et a proposé un certain nombre de corrections, qui ont été notées. Le procès-verbal a alors été approuvé pour la signature officielle et classement, moyennant l'incorporation de ces corrections.

Point 5 de l'ordre du jour: Revue du rapport de la réunion sur la planification du travail du 16-21 avril 2008.

8. Le Secrétariat a présenté le rapport de la réunion de planification du travail a fait savoir qu'il s'a gissait d'un document de synthèse à l'intention du Comité reprenant les multiples activités, qui ont été entreprises au cours de ces derniers jours.
9. La réunion de planification du travail avait un certain nombre d'objectifs, qui ont été réitérés comme suit :
 - a) Préparation des plans de travail et des budgets nationaux pour les composantes de projet du programme du Lac Tanganyika et leur harmonisation au niveau régional.
 - b) Discussion sur les paquets de rémunération pour les directeurs régionaux nommés de l'ALT ainsi que pour les Unités de Coordination Nationales (UCN).
 - c) Discussion sur les contributions nationales requises des 4 pays comme co-financement pour garantir les salaires du personnel régional de l'ALT ainsi que ceux des UCN.
 - d) Préparation de l'ordre du jour et du programme pour toute la réunion du Comité de Gestion du Lac Tanganyika prévue pour les 22 et 23 avril 2008 et
 - e) Préparation des lettres d'engagement pour les directeurs régionaux de l'ALT ainsi que pour les UCN.
10. Il a été annoncé que les questions principales concernant le Comité et relevant de la réunion de planification du travail seraient considérées sous le point 6 de l'ordre du jour.
11. Les membres du Comité ont noté le contenu du rapport de la réunion de planification du travail et ont exprimé leur appréciation du travail accompli.

Point 6 de l'ordre du jour: Questions relevant de la Réunion préparatoire.

Point 6.a: Structure salariale proposée pour l'ALT et les UCN.

12. Le Secrétariat a revu les résultats des discussions sur les paquets des salaires proposés pour l'ALT et les UCN. Il a été noté qu'une enquête sur les rémunérations régionales a été effectuée par le Secrétariat des partenaires du Lac Tanganyika qui portait sur des organisations comparables à l'ALT – l'Organisation pour les Pêcheries du Lac Victoria (LVFO), la Commission du Bassin du Lac Victoria (LVBC) et l'Initiative du Bassin du Nil (IBN), et que de ces 3 organisations, les paquets de rémunération pour le Secrétariat du LVBC étaient les plus élevés, suivis par ceux de l'IBN et ceux de LVFO.
13. Pour les besoins de la discussion, les niveaux de rémunération adoptés par l'IBN formaient la base des scénarios des paquets de rémunération, tels que présentés par le Secrétariat pendant la réunion de planification. Ceci a été exposé au Comité de Gestion, auquel il a été rappelé que le soutien des projets BAD et PNUD/FEM pour les postes du personnel serait disponible pendant la période de démarrage du programme mais qu'il serait nécessaire de l'augmenter substantiellement par des contributions nationales. A partir de la deuxième année, les contributions nationales devraient être augmentées, puisque le soutien du projet PNUD/FEM pour les postes du Directeur Exécutif et le Directeur de l'Environnement de l'ALT cessera alors.
14. Les membres du Comité de Gestion ont considéré que la gamme des scénarios devrait être accrue et ont désigné un groupe de travail des « Amis du Président » pour développer des options supplémentaires.

15. Ce groupe de travail a fait son rapport au Comité de Gestion sur les résultats de ses délibérations, qui ont généré des propositions concernant les paquets de rémunération montrant des niveaux salariaux beaucoup plus élevés que dans le scénario original. Le Comité de Gestion a reconnu que le scénario 3 était basé sur la supposition que le budget pour l'assistance technique régionale et les composantes des études des politiques pourrait être revu.
16. Le Comité a cependant noté la précaution du représentant de la BAD qu'il n'était pas possible de réarranger pour le moment. Le projet BAD/PRODAP n'a pas encore démarré et risque fort d'être annulé à cause de l'énorme retard depuis sa négociation originale par et avec les pays riverains du Lac Tanganyika. Les changements dans les accords de prêts et dons auraient comme conséquence la re-négociation, qui pourrait mettre en danger le programme entier.
17. Les 3 scénarios ont été présentés sous forme de tables dans l'Annexe 3.

Point 6.b: Contributions nationales associées pour l'ALT et les UCN.

18. Cette comparaison a fait conclure que, dans le but d'attirer et de retenir un personnel qualifié pour le Secrétariat de l'ALT et des UCN, le scénario 2 devrait être recommandé à la Conférence des Ministres. L'Adoption de ce scénario nécessiterait, pour la 1^{ère} année, des contributions nationales de 400.000 US \$ pour chacun des 4 pays contractants (faits d'un montant de 77.000 \$ pour le Secrétariat de l'ALT et d'un montant de 323.000 \$ pour chaque UCN). Pour la deuxième année et celles subséquentes, la contribution annuelle totale par pays s'élèverait à 436.000 \$, vu qu'il n'y aurait plus la contribution PNUD/FEM.

Point 6.c: Projet de lettres/contrats d'engagement pour le Secrétariat de l'ALT

19. Le Secrétariat a présenté une proposition de contrat de recrutement basée sur le modèle utilisé par le LVFO.
20. Les membres du Comité ont passé en revue ce document page par page, ce qui a conduit à proposer un certain nombre de modifications, qui ont été incorporées dans la version révisée en Annexe 4.
21. Les membres du Comité ont reconnu la nécessité de faire référence aux niveaux salariaux et aux émoluments supplémentaires et ont noté que ces points seront détaillés dans le manuel des Règles et Conditions de Service de l'ALT qui doivent encore être rédigés et approuvés.

Point 6.d: Plans de travail et budgets nationaux pour les activités financées par la BAD.

22. Le Secrétariat a distribué des copies des programmes de travail et budgets pour les activités financées par la BAD dans le cadre du programme pour le Lac Tanganyika, comme présenté en Annexe 5 «Rapport de la réunion préparatoire sur les programmes de travail- 16 au 21 avril 2008 ». Le Comité a été informé de la procédure suivie pour la planification des activités dans le cadre des groupes de travail nationaux.
23. Les membres du Comité ont exprimé leur appréciation de la procédure suivie pour l'élaboration de ces programmes qui a permis la pleine participation de tous les participants.

24. Le représentant de la BAD a présenté un point de situation de la mise en œuvre des conditions préalables au premier décaissement pour chaque pays comme suit :

SATISFACTION DES CONDITIONS PREALABLES AU PREMIER DECAISEMENT DES FONDS FAD SATISFACTION OF CONDITIONS TO FIRST DISBURSEMENT FOR ADF FUNDING				
	O/Y= oui/yes N = non			
Au niveau national / At national level	Burundi	RDC	Tanzania	Zambia
1. Création de l'UCN / NCU creation	O/Y	N	N	O/Y
2. Nomination du Coordinateur et cadres UCN / Nomination of the Coordinator and NCU staff	O/Y	partiel.	O/Y	O/Y
3. Ouverture des comptes bancaires / Opening of Bank accounts	O/Y	O/Y	O/Y	O/Y
4. Création comité de pilotage interministériel / Creation interministerial steering committee	O/Y	N	O/Y	O/Y
5. Affectation d'un bureau pour l'UCN / Allocation of an office to NCU	O/Y	O/Y	O/Y	O/Y
Au niveau régional / At regional level				
1. Création de l'ALT / Creation of LTA				O/Y
2. Accord de rétrocession du Don à l'ALT / Grant retrocession agreement to LTA				O/Y *
3. Nomination Directeur Exécutif ALT / Nomination of the Executive Director LTA				O/Y
4. Nomination Directeur des Pêches, comptable-gestionnaire et resp. M&E / Nomination of Fisheries, Finance and M&E Directors				O/Y
5. Nomination membres du Comité de Gestion / Nomination of Management Committee members				O/Y
6. Preuve engagement autres bailleurs dans co-financement / Proof of other donors contribution to the project				O/Y
7. Affectation d'un bureau à l'ALT / Allocation of an office to the LTA				O/Y
* à signer par le Président de la 2e Conférence des Ministres / to be signed by the Chairman of the 2nd Conference of Ministers				

Point 6.e: Plan de travail et budget régionaux pour les activités financées par la BAD.

25. Le Secrétariat a distribué des copies du programme de travail régional et son budget pour les activités financées par la BAD dans le cadre du programme pour le Lac Tanganyika, comme présenté en Annexe 5 «Rapport de la réunion préparatoire sur les programmes de travail- 16 au 21 avril 2008. Le Comité a été informé de la procédure suivie pour la planification des activités dans le cadre des groupes de travail nationaux.
26. Certains membres ont émis des réserves à propos des fonds alloués à l'assistance technique régionale dans le cadre du projet PRODAP de la BAD, et ont plaidé pour une réallocation d'une partie de ces fonds afin d'augmenter les salaires et émoluments des personnels de l'ALT et des UNC.
27. Le représentant de la BAD a réitéré la difficulté à envisager une révision des accords de prêt et budgets du PRODAP étant donné que le démarrage du projet accuse déjà un retard très important et est déjà éligible à annulation. Une réallocation budgétaire pour les prêts et le don n'est pas envisageable à ce stade, car cela impliquerait une renégociation de ces accords. Le représentant de la BAD a indiqué qu'une renégociation aurait pour conséquence des délais supplémentaires avec un risque important d'annulation.
28. Le représentant de la BAD a cependant fait remarquer, que dès que le projet serait en exécution, il serait alors possible de faire une réallocation par la révision de la liste des biens et des services. un tel exercice serait basé sur une évaluation technique de la situation pour chaque pays et au niveau régional.
29. Le président a présenté le plan de travail régional pour le projet de la BAD pour adoption par les participants à la réunion. Le plan de travail a été adopté, tel que présenté, par les participants, certains d'entre eux après avoir exprimé leur doute quant à savoir si une réallocation des lignes budgétaires serait encore possible une fois que le projet serait déjà en exécution.

Point 6 f: Plans de travail et budgets nationaux pour les activités financées par le PNUD/FEM.

30. Le Secrétariat a distribué des copies de plans de travail et budgets nationaux pour les activités du programme du Lac Tanganyika financées par le PNUD/FEM, tel que cela est contenu dans l'Annexe 5 portant sur le rapport de la réunion de planification, tenue du 16-21 avril 2008. Un rappel a été fait au Comité sur le processus des réunions pour l'élaboration des plans de travail, grâce auquel les groupes nationaux ont pu développer leurs plans et budgets respectifs.
31. Les membres du Comité ont exprimé leur appréciation du processus de développement des plans de travail nationaux, qui s'est caractérisé par la consultation et participation de toutes les parties prenantes.

Point 6 g : Plan de travail et budget régionaux pour les activités financées par le PNUD/FEM.

32. Le Secrétariat a distribué des copies du plan de travail et du budget régionaux pour les activités financées par le PNUD/FEM au sein du Programme du Lac Tanganyika, tel que cela est contenu dans l'Annexe 5 portant sur le rapport de la réunion de planification, tenue du 16-21 avril 2008. Un rappel a été fait au Comité sur le processus des réunions pour l'élaboration des plans de travail, grâce auquel le plan de travail régional a pu être développé.
33. Le président a soumis le plan de travail régional pour le projet PNUD/FEM au Comité pour son adoption. Le plan de travail a été adopté, tel que présenté, par le Comité.

Point 6 h : Arrangements pour la gestion du programme de l'ALT

34. Le représentant du PNUD/FEM a introduit ce sujet au nom des partenaires du Lac Tanganyika comme un résumé du consensus dégagé pendant la réunion préparatoire.
35. Le programme du Lac Tanganyika est compris comme un programme régional de développement intégré unique, qui est soutenu par les 4 Gouvernements riverains et par des partenaires multiples de développement, afin de contribuer au développement durable dans la région. Il consiste en activités régionales ainsi en activités nationales dans chaque pays riverain.
36. Afin que ce programme soit géré comme une seule entité, la coordination aux niveaux régional et national sera d'une importance majeure, vus les multiples sources de fonds et le nombre de projets correspondants.
37. Les 2 partenaires de développement (PNUD/FEM et BAD) qui soutiennent le programme sont prêts à donner un appui aux pays pour avoir un niveau optimal de coordination afin d'éviter un chevauchement des efforts et d'obtenir un niveau élevé de complémentarité entre les activités financées par ces 2 partenaires.
38. Afin d'assurer la coordination au niveau régional, le Comité de Gestion du Lac Tanganyika servira comme Comité de Pilotage pour les composantes régionales des projets PNUD/FEM et BAD, qui prendra des décisions stratégiques pour les 2 projets. La gestion quotidienne des activités des projets sera de la responsabilité de l'Unité de Coordination Régionale de chaque projet.

39. Afin d'assurer la coordination au niveau national, les Comités de Pilotage nationaux, établis comme une partie des conditionnalités de la BAD, pourront servir comme Comités de pilotage pour les 2 projets, du PNUD/FEM et de la BAD. Les Comités de pilotage nationaux prendront des décisions stratégiques pour les 2 projets. La gestion quotidienne des activités de projet sera de la responsabilité de *l'Unité de Gestion* du projet pour les activités PNUD/FEM et pour les *Unités de Coordination Nationale* pour les activités BAD.
40. Afin d'assurer la coordination entre les activités nationales et régionales une collaboration rapprochée sera entretenue entre les *Comités de pilotage nationaux* et le *Comité de pilotage régional* (i.e. Le Comité de Gestion du Lac Tanganyika).
41. Les Termes de référence et l'affiliation des Comités de pilotage respectifs devront être revus et révisés pendant la phase de démarrage du Programme, pour que les Comités de pilotage nationaux et régionaux aient une compréhension adéquate de leurs mandats et responsabilités, et pour s'assurer que l'affiliation aux Comités répond aux conditions des projets PNUD/FEM et BAD. Les Termes de Référence révisés/finalisés et la composition des Comités devraient être approuvés au moment des réunions de démarrage des Comités de pilotage respectifs.
42. La durabilité de la coordination régionale est assurée par l'établissement de l'ALT. Des stratégies devraient être établis au niveau national pour assurer créés à travers les activités des projets PNUD/FEM et BAD au-delà de la durée des projets.

Point 7 de l'ordre du jour: Date et lieu de la 3^e Réunion du Comité de Gestion du Lac Tanganyika

43. En se référant à la Convention et à l'article 25, les membres ont considéré qu'il était approprié d'organiser une Réunion Extraordinaire du Comité de Gestion du lac Tanganyika, afin de chercher des solutions aux questions restées en suspens notamment celles relatives au Règlement du Personnel de l'ALT et aux Conditions de Service ainsi qu'aux autres instruments administratifs, nécessaires pour le fonctionnement effectif de l'Autorité.
44. Les membres ont convenu, que fin Octobre ou début Novembre 2008 seraient appropriés pour tenir cette Réunion Extraordinaire, qui aurait lieu en Zambie.
45. En se référant davantage à la Convention et à son article 25, les membres se sont convenus que la prochaine réunion ordinaire du Comité de Gestion pour le Lac Tanganyika aurait lieu en avril 2009 en République Démocratique du Congo.

Point 8 de l'ordre du jour: Préparation de l'Ordre du jour de la Réunion la 2^e Conférence des Ministres.

46. La réunion a revu l'ordre du jour provisoire pour la 2^e Réunion de la Conférence des Ministres, qui avait été présenté par le Secrétariat Technique et les membres du Comité ont suggéré plusieurs modifications. L'annexe 6 montre l'ordre du jour et programme provisoires après incorporation de ces dernières.

Point 9 de l'ordre du jour: Divers

47. La délégation de la RD Congo a informé le Comité qu'elle venait de recevoir la nouvelle, que, malheureusement, S.E. le Ministre de l'Agriculture, Pêches et Elevage, Mr. Mobutu Nzanga, ne pourra pas participer à la 2^e Réunion de la Conférence des Ministres du Lac Tanganyika. Il sera représenté par l'Ambassadeur de la RD Congo au Burundi.
48. Les membres ont exprimé leurs soucis sur les problèmes relatifs aux niveaux des eaux des lacs baissant, à la sédimentation et à la déforestation qui s'aggravent dans et autour du Lac Tanganyika. Ceci représente un sérieux défi et il a été convenu que des actions urgentes étaient nécessaires. Les membres se sont convenus que les pays riverains devraient mener des explorations et apporter les résultats de leurs études ainsi que des recommandations pour résoudre ces problèmes et en faire une communication à la prochaine réunion du Comité.

Point 10 de l'ordre du jour: Adoption du rapport du Comité de Gestion du Lac Tanganyika

49. Après une pause pour permettre au Secrétariat de compléter la préparation du texte du rapport, les membres se sont retrouvés pour réviser, modifier comme approprié et adopter le rapport de la 2^e Réunion du Comité de Gestion du Lac Tanganyika.

Point 11 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

50. Le Chef de la Délégation Burundaise a félicité le président et les facilitateurs de la réunion ainsi que les partenaires de développement et tous les délégués pour le travail bien accompli, en notant qu'ils ont ainsi démontré leur engagement au processus de l'ALT et leur détermination à faire avancer le processus.
51. Le président a conclu par des mots de remerciement aux délégués, au Gouvernement et au Peuple du Burundi pour leur hospitalité et pour avoir organisé la réunion, qui avait été autant utile que fructueuse. Il a également exprimé sa gratitude aux délégations, au Secrétariat et aux partenaires de développement pour l'assistance, les conseils et le soutien fournis. Une telle coopération effective représentait un témoignage de l'importance du Lac Tanganyika, non seulement comme une ressource régionale partagée mais aussi comme un héritage mondial.
52. Le président a également exprimé sa gratitude aux interprètes, dont le travail a été applaudi par les participants à la réunion.

Signé, le 5^{eme} jour, du mois **Mai**, l'an **2008**.

Pour le Secrétariat UICN/FAO

Dr Kelly West
Coordonnatrice Régionale du Programme
UICN Africa de l'Est
et/ou
Dr J. Eric Reynolds
Coordonnateur du Programme, FishCode FAO/NU Rome

Président de la Réunion

Mr. Washington Mutayoba
Directeur des Ressources en Eau
Ministère de l'Eau et de l'Irrigation
Tanzanie

Ordre du Jour provisoire
Deuxième Réunion du Comité de Gestion du Lac Tanganyika
22-23 avril 2008
Hôtel Club du Lac Tanganyika, Bujumbura, Burundi

Mardi, le 22 avril 2008	Heure
1. Ouverture	14h00
2. Désignation du (des) Rapporteur(s)	14h05
3. Adoption de l'Ordre du Jour et du Programme	14h10
4. Adoption du procès-verbal de la 1ère Réunion du Comité de Gestion du Lac Tanganyika	14h15
5. Revue du Rapport de la Réunion Préparatoire	14h30
6. Questions relevant des Réunions Préparatoires	
a. Structures salariales proposées pour l'ALT et les UCN	14h35
b. Contributions nationales associées pour l'ALT et les UCN	15h00
PAUSE-CAFE	15h30-16h00
c. Projets de lettres /contrats d'engagement pour le Secrétariat de l'ALT	16h00
Mercredi le 23 avril 2008	
6 Questions relevant des Réunions Préparatoires (suite)	
d. Plans de travail nationaux et budgets pour les activités financées par la BAD	09h00
e. Plan de travail régional et budget pour les activités financées par la BAD	09h15
f. Plans de travail nationaux et budgets pour les activités financées par le PNUD/FEM	09h30
g. Plan de travail régional et budget pour les activités financées par le PNUD/FEM	09h45
h. Structure de Gouvernance de l'ALT	10h00
7. Date et lieu de la 3 ^e Réunion du Comité de Gestion	10h30
PAUSE-CAFE	10h35-11h00
8. Préparation de l'ordre du Jour de la 2 ^e Réunion de la Conférence des Ministres	11h00
SUSPENSION DE LA REUNION	
9. Adoption du Rapport de la Réunion du Comité de Gestion du Lac Tanganyika	15h00
10. Divers	15h25
11. Clôture	15h30

**Second Meeting of the Lake Tanganyika Management Committee
22 – 23 April 2008
Hôtel Club du Lac Tanganyika, Bujumbura, Burundi**

***List of Participants
Liste des participants***

BURUNDI

Amb. RIGI Jean

Secrétaire Permanent
BP1840
Bujumbura-Burundi
Tel: +257 77 747556
Fax: +257 22 254029
Email: Jrigi2003@yahoo.fr

Mme. KAYITESI Odette

Directeur Générale de l'IGEBU
MINEATTP
BP 631
Bujumbura, Burundi
Tel : +257 79 906 283
Email : okayitesi125@yahoo.fr

M. SIMBAHWANYA Emery-Gaspard

Conseiller Technique
Ministère de l'Economie, des Finances et
Coopération au Développement
BP
Bujumbura-Burundi
Tel : +257 22 252171
Mobile : +257 77 764225
Email : simbagaspard0@yahoo.fr

Mme. NJEJIMANA Jeanine

Membre du Comité de Gestion
MinAgri
Bujumbura-Burundi
Tel : 257 22 222087
Mobile : +257 79 990476
Email : njejeanine@yahoo.fr

M. HAKIZIMANA Gabriel

Nominated Directeur de l'Environnement
B.P. 1365
Bujumbura-Burundi
Tel : +257 79 932 099
Email : bozone@cbinf.com
Or hakizimanag@hotmail.com

M. KARAKURA Charles

Nominated Coordonnateur National du
PRODAP
PRODAP/UCN
BP 1182
Bujumbura-Burundi
Tel : +257 22 255741
Mobile : +257 77707555
Email : ckarakura@yahoo.fr

R.D.C.

M. GAYO LEMBA

Directeur des Pêches
Chef de Délégation
N°16 AV KIVU Q. DON BOSCO C/NGALIEMA/
KINSHASA-R.D.C.
Tel: 243 999912450
Email: gayowadur@yahoo.fr

M. NTANGU NSUKAMI Gérard Denis

Directeur au Ministère de l'Environnement
Délégué
15.AV.Papa Ileo (ex.Des cliniques
KINSHASA/Gombe-RDC
Tel : 243 998244040
Email : gdntangu@yahoo.fr

M. KAFUN EBANG Médard

Directeur au Ministère des Finances
Avenue Kinsuka n°29B
Kinshasa-R.D.C.
Tel: 243 813665253
Email: Kafunebang@yahoo.fr

M. SEDEKE Crispin Okwul

Chef de Division Gestion des Eaux
Transfrontalières
Directeur des Ressources en
Eau/Environnement
Délégué
35, Avenue Pumbu/Gombe
Kinshasa - R.D.C.
Tel: +243 999922134
Email: crisedeke@yahoo.fr

M. EBAKA LOMPOMBI Désiré

Nominated Directeur Administratif et Financier
Avenue Kasangala n°20 C/Lemba
Kinshasa-R.D.C.
Tel: 0817153015 ou 0871836579
Email: groujediad@yahoo.fr

M. MANARA Kamitenga

Nominated Coordonnateur du PRODAP/RDC
Délégué
Immeuble Flamboyant
Appartement 1OE
Kinshasa, Gombe
R.D.C.
Tel: +243 998585093
Email: komitenga@yahoo.fr

TANZANIA

M. MUGURUSI Eric

Vice-President's Office Director
Head of Delegation
P.O.Box 5380
Dar-es-Salaam-Tanzania
Tel: 255-222118416
Fax: 25522-2124631
Email: ericmugurusi@yahoo.com

M. MUTAYOBA Washington

Director of Water Resources
Ministry of Water and Irrigation
PO Box 35066, Dar Es Salaam
Tanzanie
Tel: +255 22 2450864
Mobile: +255. 754 837730
Mail: mutayobaw@yahoo.com
ou wmutayoba@iwhyafrica.com

Dr. MWINJAKA Shaban R.

Ag, Assistant Director Env; Policy and
Planning
Delegate
P.O.Box 5380
Dar-es-Salaam-Tanzania
Tel: 255-22-2113983
Fax: 255-22-2124631
Email: svmwinjaka@yahoo.com

M. HAULE Winfried Venant

Assistant Director of Fisheries
Delegate
P.O. Box 2462,
Dar-es-Salaam-Tanzania
Tel: 255-754-211368
Fax: 255-22-2110352
Email: wvhaule@yahoo.co.uk

M. KAMUKURU Onespholy MAGANYA

Environmental Engineer
Delegate
P.O. Box 5380
Dar-es-Salaam -Tanzania
Tel: 255-717-572389
Tel: 255-22-2113983
Fax: 255-22-2125297
Email: Okamukuru@yahoo.com

M. RUKIKO Mfungo M.D.

Principal Engineer
Ministry of Water & Irrigation
Delegate
P.O. Box 826
Morogoro-TANZANIA
Tel: 255-23-2600019
Tel: 255-754 273347
Email: mdrukiko@yahoo.com

M. DAFFA J.M.

Manager of TCMP
Nominated Fisheries Director
P.O. Box 71686,
Dar-es-Salaam -Tanzania
Tel: 255-22-2780520/620
Email: jdaffa@tcmtz.org

Dr. NKOTAGU Hudson

Lecturer, University of Dar es Salam
Nominated National Coordinator
P.O. Box 35052
Dar-es-Salam-TANZANIA
Tel: 255-222410013
Mobile Tel: 255-7354 306724
Email: hudson@hdsam.ac.tz

ZAMBIA

Amb. Prof. MUKWENA Royson

Zambia High Comisión
Delegate
PO Box 2525
Dar Es Salam
TANZANIA
Tel: +255 22 212 5529
Mobile: 255 756 058775
Email: roymukwena@yahoo.com

Dr. NKOWANI Kenneth

Director, Environnement and Natural
Resources Ministry of Tourism Environment
and Natural Ressources
Head of Delegation
Box 34011,
Lusaka ZAMBIA
Tel: 260-1-229417 or 96 780085
Fax: 260-1-229417
Email: kapalakonje@yahoo.com

M. MAGUSWI Charles T.

Director of Fisheries
Department of Fisheries
P.O. Box 350100.
CHILANGA-Zambia
Tel: +260 1278662
Fax: +206 1278618
Email : piscator@zamnet.zm

M. ADAM Hussien

Ministry of Energy and Water Development
Director of Water Affairs Dept.
Delegate
P.O.Box 50288
LUSAKA ZAMBIA
Tel: +260 211 2 43748
Mobile: +260 97 7 793048
Fax: 002601250240
Email: ahussen@mewd.gov.zm

M. KAPWEPWE Edward

Principal Economist
Ministry of Finance and National Planning
PO Box 50062, Lusaka
Zambia
Tel: +260 1 251105
Mobile: +269 979 875147
Mail: ekapwepwe@yahoo.com

M. LUNGU MFUMU Richard

Seniro Natural Resources Management Officer
Ministry of Tourism, Environment and Natural
Delegate
P.O.Box 34011 HOUSE,
LUSAKA ZAMBIA
Tel: 260 1229417
Fax: 260 1229417/ 223930
Email: mfumurichard@yahoo.co.uk

Dr. MWIMA Henry

Nominated Executive Director of the LTA
Jastis Management & Consulting Services
Delegate
P.O.Box 35364
LUSAKA ZAMBIA
Tel: +260 211 257660
Mobile: +260 966 683346
Email: henry.mwima@yahoo.com

M. MUNSHIMBWE Chitalu

Nominated National Coordinator
Chief Executive Officer of OPPAZ
PO Box 35317
Lusaka Zambia
Tel: 260 -211-263070
Mobile No: 260-955 753485
Email: munshimbwe-chitalu@yahoo.co.uk

PARTNER AGENCIES**FAO****Dr. REYNOLDS J.Eric**

Coordinator, FishCode Programme
FAO/UN
Viale delle Terme di Caracalle
00153 Rome, Italy
Tel : +3906 570 56807
Fax : +390657056500
Email : Eric.reynolds@fao.org

M. VAN DER KNAAP Martin

FAO-Consultant
Coordinator, FishCode Programme
PO Box 43
6700 AA Wageningen
NETHERLANDS
Tel: +31 6 13241624
Email: martin@maxillion.eu

IUCN**Dr. WEST Kelly**

IUCN-World Conservation Union
Regional Program Coordinator
Chef de Délégation
Box 68200,00200
Nairobi-Kenya
Tel : +254 20 890605
Fax : +254 20 890615
Kelly.West@iucn.org

Dr. NTAHUGA Laurent

IUCN-EARO
Regional Technical Coordinator
P.O.Box 68200 -00200
Nairobi-Kenya
Tel : 254 20890605
Fax : 254 20 890615
Email : laurta_huga@yahoo.com

M. OWINO, John P.

IUCN-EARO
Project Officer
Box 68200-00200
Nairobi-Kenya
Tel : 254 2890605-12
Fax : 254 2890615
Email : John.Owino@iucn.org

AfDB

Dr. KROMER Jean-Louis

Banque Africaine de Développement
Expert en pêche senior
13 Avenue du Ghana
Tunis-Tunisie
Tel : 216 71103331
Fax : 261 71253167
Email : j.Kromer@afdb.org

UNDP/GEF

Dr. Akiko YAMAMOTO

UNDP/GEF
Regional Portfolio Manager
International Waters
Environment Finance Group
Tel: +27 12 3548125
Fax: +27 82 8509824
Email: akiko.yamamoto@undp.org

INTERPRETERS/TRANSLATORS

M. GAHUNGU Apollinaire

Corporate Solutions Burundi Limited
PO Box 79, Bujumbura,
Burundi
Tel: +257 22 247337
Mobile: +257 78 828828 ou 77 719612
Mail: gahapol@yahoo.fr

M. WAKARERWA Célestin

Corporate Solutions Limited
PO Box 814, Bujumbura
Burundi
Tel: +257 22 255534
Mobile: +257 77 733810
Mail: wakarerwa@yahoo.com

M. BANYIYEZAKO Aimé

Conference Interpreter
Corporate Solutions Limited
Bujumbura
Burundi
Tel: +257 22 229203
Mobile: +257 79 995748
Mail: aimepac@yahoo.fr

Annex 3a: Explanations of salary package scenarios

SCENARIO 1

Though similar to other organizations, salary packages not competitive to attract and retain high quality personnel to work for the LTA Secretariat and National Coordination Unit

However, national contributions are lower than other scenarios

SCENARIO 2

Salary packages are competitive and will attract and retain high quality personnel to work for the LTA Secretariat and National Coordination Unit. More appropriate benefits to NCU and support staff.

However, national contributions are high.

SCENARIO 3

As scenario 2 but the challenge is to find other funding sources. However, there are possibilities to review the approved budgets for reallocation of resources to reduce the national contributions after the project implementation has started. Potential areas for consideration are *Regional Technical Assistance* and *Improving Policies and Regulations*.

RECOMMENDATION

Scenario 2 most appropriate, given that the high quality staff can be recruited and retained.

However, all countries have already finalized their national budgets and implementation of national programmes is in process.

Annex 3b: Financial aspects of salary package scenarios

COMPARATIVE ANALYSIS REMUNERATION AND NATIONAL CONTRIBUTION LTA SECRETARIAT AND NCUs

	Scenario 1	Scenario 2	Scenario 3
LTA			
Executive	5,900	8,000	8,000
Environment	5,000	6,500	6,500
Fisheries	5,000	6,500	6,500
M&E	5,000	6,500	6,500
F&A	5,000	6,500	6,500
Sr Secretary			
Secretary	700	800	800
Drivers	500	600	600
Assistants	300	300	300
Contribution			
Tot Ann LTA	228,550	310,000	183,000
Per country	57,138	77,500	45,750
NCU			
Coordinator	3,000	6,000	5,500
Environment	2,500	4,000	4,000
Fisheries	2,500	4,000	4,000
Civil Eng	2,500	4,000	4,000
Socio-econ	2,500	4,000	4,000
Accountant	2,500	4,000	4,000
Secretaries	300	800	800
Drivers	200	600	600
Assistants	100	300	300
Cashier	400	1,000	1,000
Liaison	400	700	700
Contribution			
	Year 1		
Total NCU	112,475	322,820	315,945
Total LTA	57,138	77,500	45,750
Per country	169,613	400,320	361,695

DRAFT LTA SECRETARIAT APPOINTMENT LETTER/CONTRACT

AUTORITE DU LAC TANGANYIKA

Note: The Lake Tanganyika Management Committee requests this contract to be reviewed by a legal expert

Objet: CONTRAT D'EMPLOI POUR

Ce contrat représente la base de votre emploi et incorpore à la fois la description du travail convenu pour votre poste ainsi que les termes et conditions généraux de votre emploi. En outre, vous serez employé(e) en concordance avec les termes établis dans l'Accord entre l'Autorité du Lac Tanganyika et le Burundi (l'Accord du pays hôte) et le Code du Travail XXXXXX ainsi que la Constitution et les lois de la République du Burundi. Pour plus de clarifications sur les différents points de ce contrat, vous voudrez bien vous référer aux Règlement du Personnel et Conditions de Service de l'Autorité du Lac Tanganyika, qui ont la préséance au sein de la loi Burundaise.

1. Employeur

Vous êtes employé(e) par l'Autorité du Lac Tanganyika (« l'Autorité ») L'Autorité est une organisation intergouvernementale nantie d'un statut, de bénéfices et d'immunités normalement accordés aux organisations intergouvernementales à l'intérieur du pays hôte du Siège de l'Autorité.

L'Autorité est financée par les Gouvernements des quatre pays riverains du Lac Tanganyika, la République du Burundi, la République Démocratique du Congo, la République Unie de Tanzanie et la République de Zambie complétés dans leurs efforts par des agences partenaires de développement.

2. Statut d'engagement

..... est, par la présente, engagé(e) comme employé(e) de l'Autorité pour une période initiale de trois (3) ans.

La continuation et/ou le renouvellement de votre contrat dépendra de l'évaluation de la manière avec laquelle vous aurez accompli vos tâches telles que précisées dans la description de votre emploi et de votre accord sur la gestion du travail.

L'engagement est pour le poste de _____

3. Poste d'emploi et heures minimales.

Votre lieu normal d'affectation sera le Siège de l'Autorité, sis à Bujumbura, Burundi. Il sera attendu de vous que vous vous conformiez aux heures habituelles de travail, qui vont de XX:XX heures à XX:XX heures ainsi que du Lundi au Vendredi. En plus, vous aurez droit à une pause de déjeuner, qui cependant ne pourra pas dépasser la durée de XXXX heure(s) de temps.

Il est possible qu'il soit nécessaire pour vous d'étendre votre travail sur des heures supplémentaires ou sur d'autres jours de la semaine y compris les jours de congé. Dans ce

cas, il y aura alors une option de compensation suivant le Règlement du Personnel ainsi que les Conditions de Service et cela à la discrétion de l'employeur.

4. Description de l'emploi

Une description de votre emploi, qui représente une partie intégrante de ce contrat d'engagement, vous est fournie. Elle explicite les tâches attendues de vous ainsi que les responsabilités qui vous sont attribuées.

En plus des tâches et responsabilités décrites, il vous sera demandé d'exécuter d'autres tâches, qui vous seront raisonnablement assignées par l'Autorité.

5. Durée, performance et évaluation

Ce contrat sera pour une période de trois ans, avec une possibilité de renouvellement pour une nouvelle tranche de trois ans moyennant l'approbation par la Conférence des Ministres. Pendant cette période, les plans de travail annuels clarifient des activités et des résultats pour lesquels vous serez directement ou indirectement responsable. Votre performance sera déterminée en fonction de l'accomplissement de ces activités et de la réalisation des tâches qui vous ont été confiées et qui ont été décrites dans l'accord de gestion du travail élaboré par vous-même avec votre chef hiérarchique.

Endéans les trois mois de votre entrée en service, et par après sur une base annuelle, votre chef hiérarchique entreprendra avec votre participation l'élaboration d'un accord de gestion du travail montrant vos priorités ainsi que les résultats attendus de votre travail pour l'année. L'accord sera brièvement revu après un semestre de travail ainsi qu'à la fin de l'année. Il est à considérer comme partie intégrante de ce contrat.

La revue annuelle de fin d'année ou l'évaluation de votre performance qui seront faites en se conformant à votre accord de gestion du travail seront déterminantes pour la décision à prendre en relation avec le renouvellement éventuel de votre contrat. La non réalisation des tâches qui vous auront été confiées pourra conduire à la résiliation de votre contrat.

6. Rémunération

Votre rémunération nette pour ce poste est effectuée en Dollars US et s'élève à XXXXX \$ US par mois. Les indemnités de logement, de sécurité et de transport, sont comprises dans cette rémunération. Elle vous sera versée au dernier jour de travail du mois sur un compte bancaire, dont vous donnerez les coordonnées à l'Autorité.

7. Période probatoire.

Un employé est considéré être en période probatoire durant toute la première année de son engagement par l'Autorité.

8. Congé et autres avantages

8.i Congé

Le droit au congé commence après les 6 mois de service au sein de l'Autorité et s'accroît dès le premier jour d'engagement au pro-rata jusqu'à atteindre le total annuel, tel que décrit dans le Règlement du Personnel et les Conditions de Service. Par ailleurs, vous aurez droit à tous les jours fériés publics du pays hôte de l'Autorité du Lac Tanganyika.

8.ii Assurance-maladie

Vous aurez droit à une assurance-maladie pour vous-même et pour X personnes à votre charge, tel que décrit dans le Règlement du Personnel et Conditions de Service.

8 iii Voyages de service

Les allocations relatives aux voyages de service ainsi que les per diem au moment de missions de travail en dehors de votre lieu habituel de service ou à l'extérieur du pays seront basés sur un barème approuvé par l'Autorité. Le Règlement du Personnel ainsi que les Conditions de Service donnent des précisions sur la question des voyages et missions de service.

8 iv. Allocation de changement de domicile

Au début ainsi qu'à la fin de votre engagement au sein de l'Autorité, vous aurez droit à une allocation de changement de domicile pour vous-même ainsi que pour les membres de votre famille, tel que décrit dans le Règlement du Personnel et les Conditions de Service.

8 v. Exemption de paiement de taxes

En tant que membre du personnel expatrié de l'Autorité, vos salaire, autres types de rémunération, avoirs et biens seront exemptés de taxes dans le pays hôte au Siège de l'Autorité. Toutefois, vous serez responsable pour toute autre taxe que les autres pays mettront éventuellement à votre charge.

9. Equipement et utilisation du patrimoine du programme.

Dans l'exécution de vos tâches, des éléments du patrimoine de l'Autorité vous seront attribués. Il sera attendu de vous d'en prendre soin aussi longtemps qu'ils seront en votre possession et chaque fois que nécessaire/possible de les remettre au service pour leur conservation à la fin de chaque journée. Au terme de votre contrat, tous vos paiements seront suspendus en attendant que tous les éléments du patrimoine, qui vous auront été alloués, soient retournés au service.

10. Maladie et absence au service

Le droit de tout employé d'obtenir des congé de maladie fait partie du Code du Travail de la République du Burundi. Les détails sur la limitation du temps pendant lequel l'employé peut être absent de son travail sont spécifiés dans le Règlement du Personnel et les Conditions de Service.

11. Fin de contrat

Les procédures pour mettre fin à ce contrat sont telles que spécifiées dans le Code du Travail XXXX et dans le Règlement du Personnel et les Conditions de Service. L'employeur aura le droit d'avoir de votre part un préavis de trois mois de cessation de travail et devra lui aussi donner le même laps de temps en cas de résiliation de contrat. [from the employee]

Au cas où vous prenez la décision de démissionner du service, vous devrez fournir une note endéans la période de notification réglementaire sur votre intention de retourner dans votre pays, en informant le Président de la Conférence des Ministres avec copie au Président du Comité de Gestion, qui portera cela à la connaissance des autres partenaires. Toute décision de mettre fin à votre contrat d'engagement devrait être accompagnée de consultations avec les autres parties et d'une note écrite par le Président de la Conférence

des Ministres avec copie au Président du Comité de Gestion explicitant le temps de préavis et le dernier jour de travail.

Les cas d'insubordination, d'ébriété, d'indiscipline grave, mauvais comportement y compris se battre avec les collègues au moment de l'accomplissement de vos tâches conduiront à votre répudiation sans autre forme de procès.

12. Procédure de grief et de plainte

Les termes de votre engagement ainsi que la description de votre emploi ont été fixés en consultation avec le Président de la Conférence des Ministres et celui du Comité de Gestion. Au cas où vous auriez des désaccords avec les tâches telles que précisées dans la description de votre emploi ou sur d'autres aspects de votre contrat, vous devriez prendre contact par écrit avec le Président de la Conférence des Ministres en veillant fournir une copie au Président du Comité de Gestion. Des détails supplémentaires relatifs aux procédures de résolution des disputes entre employé et employeur vous sont fournis dans le Règlement du Personnel et les Conditions de Service.

13. Identification de l'employé

Nom :

Résidant à.....

Contact postal

Téléphone.....E-mail.....

Nom de la banqueAdresse.....

Numéro de compte.....SWIFT/Autre.....

Ce contrat entre en vigueur à la date de sa signature et votre premier jour de service sera le

Signé:

.....

L'employeur

L'employé(e)

Date:.....

Date.....

Annexe 5.

**Second Meeting of the Lake Tanganyika Management Committee
22 – 23 April 2008
Hôtel Club du Lac Tanganyika, Bujumbura, Burundi**

Year 1 Work Plans for the Lake Tanganyika Programme AfDB and UNDP/GEF Projects

Regional Workplan and Budget AfDB Component Year 1

				Prévisions Rapport évaluation du projet			Prévisions PTBA 2007			
				Qté prévue pour toute la durée du projet	PU (\$EU)	Total (&EU)	Qté prévue par PTBA 1	PU (\$EU)	PT (\$EU)	
Renforcement des capacités institutionnelles										
I	Investment Costs									
IA	Appui à l'Autorité du Lac Tanganyika									
IA1	Assistance technique au niveau régional ALT									
IA1.1		specialiste en planification et aménagement		p/m	36	10,000	360,000	12	10,000	120,000
IA1.2		expert comptable		p/m	36	10,000	360,000	8	10,000	80,000
IA1.3		bio-statisticien		p/m	24	15,000	360,000	8	15,000	120,000
IA1.4		ingénieur des pêches		p/m	36	10,000	360,000	8	10,000	80,000
Subtotal Regional Technical Assistance to LTA						1,440,000			400,000	
IB	Secrétariat ALT									
IB1	Materiel et equipement ALT									
IB1.1		meublier de bureau		lot	1	40,000	40,000	1	40,000	40,000
IB1.2		matériel de bureau		lot	1	25,000	25,000	1	25,000	25,000
IB1.3		ordinateur fixe		unité	7	3,000	21,000	7	3,000	21,000
IB1.4		ordinateur portable		unité	4	3,000	12,000	4	3,000	12,000
IB1.5		logiciel de comptabilité		unité	1	10,000	10,000	1	10,000	10,000
IB1.6		photocopieurs et fax		unité	3	7,000	21,000	3	7,000	21,000
IB1.7		équipement de communications		unité	5	30,000	150,000	5	30,000	150,000
IB1.8		véhicule		unité	2	40,000	80,000	2	40,000	80,000
Subtotal Materiel et equipement ALT						359,000			359,000	

Regional Workplan and Budget AfDB Component Year 1(Cont)

IC	Travaux									
IC1	rehabilitation des batiments du siège de l'Autorité ALT		unité	1	100,000	100,000	0	100,000	20,000	
Subtotal Travaux						100,000			20,000	
ID	Activités régionales									
ID1	Amélioration et actualisation des cadres de politiques réglementaires ALT									
ID1.1	Etudes									
ID1.1.1	juriste des pêches		p/m	7	10,000	70,000	3	10,000	30,000	
ID1.1.2	technologiste des pêches		p/m	3	10,000	30,000	3	10,000	30,000	
ID1.1.3	environnementaliste		p/m	3	10,000	30,000	1	10,000	10,000	
ID1.1.4	économiste		p/m	3	10,000	30,000	3	10,000	30,000	
ID1.1.5	spécialistes nationaux des pêches		p/m	10	4,000	40,000	5	4,000	20,000	
ID1.1.6	séminaires nationaux		unité	4	20,000	80,000	1	20,000	20,000	
ID1.1.7	ateliers régionaux		unité	2	50,000	100,000	-	50,000	0	
Subtotal Etudes						380,000			140,000	
Total Frais d'investissement renforcement capacites institutionnelles						2,279,000			919,000	
II	Frais recurants									
IIA	Primes de motivation et frais de mission									
IIA1	Primes au niveau régional ALT									
IIA1.1	Coordonnateur régional		p/m	72	3,000	216,000	12	3,000	36,000	
IIA1.2	comptable-gestionnaire		p/m	72	2,000	144,000	12	2,000	24,000	
IIA1.3	responsable suivi-evaluation		p/m	72	2,000	144,000	12	2,000	24,000	
IIA1.4	secrétaires		p/m	72	400	28,800	12	400	4,800	
IIA1.5	chauffeurs		p/m	72	150	10,800	12	150	1,800	
IIA1.6	planton		p/m	72	100	7,200	12	100	1,200	
Subtotal primes de motivation						550,800			91,800	
IIB	Primes de motivation et frais de mission									
IIB1	Frais de mission niveau régional									
IIB1.1	Directeur des pêches		p/m	72	2,000	144,000	12	2,000	24,000	
IIB1.2	comptable-gestionnaire		p/m	72	1,000	72,000	12	1,000	12,000	
IIB1.3	responsable suivi-evaluation		p/m	72	1,000	72,000	12	1,000	12,000	
Subtotal frais de mission						288,000			48,000	

Regional Workplan and Budget AfDB Component Year 1(Cont)

IIC	Frais de bureau							
IIC1	fourniture de bureau niveau régional ALT	forfait/an	6	15,000	90,000	1	15,000	15,000
IIC1.1	fonctionnement materiel et equipement niveau regional	forfait/an	6	2,750	16,500	1	2,750	2,750
IIC1.2	fonctionnement programme de communication régional	forfait/an	6	11,000	66,000	1	11,000	11,000
	Subtotal Frais de bureau				172,500			17,750
	Total frais recurant				1,011,300			157,550
	Aménagement de la pêche et protection de l'environnement							
I	Investment Costs							
IA	Appui à la gestion durable des pêches							
IA2	Statistiques des pêches ALT							
IA2.1	equipement							
IA2.1.1	équipements de statistiques (balances)	lot	1	60,000	60,000	1	60,000	30,000
IA2.1.2	équipements informatiques+logiciels	lot	3	20,000	60,000	3	20,000	60,000
	Subtotal equipement				120,000			90,000
IA2.2	supervision système statistique ALT	p/m	3	15,000	45,000	2	15,000	30,000
IA2.3	Enquete cadre	forfait/an	4	30,000	120,000	4	30,000	120,000
	Subtotal Statistiques des pêches ALT				165,000			150,000
IA3	Surveillances des pêches							
IA3.1	Etudes							
IA3.1.1	consultant en surveillance international ALT	p/m	1	10,000	10,000	1	10,000	10,000
	Subtotal Appui à la gestion durable des pêches				10,000			10,000
IB	Protection de l'environnement							
IB1	education environnementale	session/an	5	7,500	37,500	2	7,500	15,000
IB1.1	programme de recherche développement	unité	5	10,000	50,000	2	10,000	20,000
	Subtotal protection de l'environnement				87,500			35,000

Regional Workplan and Budget AfDB Component Year 1(Cont)

IC Plan cadre pour l'aménagement des pêches ALT

IC1 Etudes

IC1.1	réalisation plan cadre	p/m	3	10,000	30,000	3	10,000	30,000
IC1.2	étude socio-économique	p/m	3	10,000	30,000	3	10,000	30,000
IC1.3	enquêtes	forfait	1	50,000	50,000	1	50,000	50,000
IC1.4	atelier régional de validation	forfait	1	40,000	40,000	1	40,000	40,000
IC1.5	consultant en surveillance international ALT	p/m	1	10,000	10,000	1	10,000	10,000
Subtotal Etudes					160,000			160,000

Total Aménagement de la pêche et de l'environnement

542,500

435,000

OVERALL TOTAL

3,833,800

1,511,550

Regional Workplan and Budget UNDP/GEF Component Year 1

Plan de travail annuel pour 2008 du Programme de Gestion Integre du Lac Tanganyika.

BUT: L'amélioration des conditions de vie des populations riveraines par l'exécution du PAS, du FFMP et de la Convention, ainsi que par les efforts actuels et futur des pays riverains, de manière à promouvoir une gestion durable intégrée et la protection du Lac Tanganyika									
		Etapes/Resultats attendus) pour chaque activite (inclure le nombre des beneficiaires)	Annee 2008				Partie responsable	Inputs	Montant et Source(s)
Grand Resultat 1: Les institutions regionales et nationales ont interiorise l'exécution du Programme d'Action Strategique.									
Resultat 1.1: La capacite de l'Autorite du Lac Tanganyika en tant qu'institution de coordination et gestion regionales renforcee			Tr1	Tr2	Tr3	Tr4			
Activite: Etablissement de l'UCP regionale a Bujumbura	Sous-activite: Recrutement du personnel de l'UCP, y compris le Coordonnateur du Projet et le Conseiller Technique	Personnel de l'UCP recrute		X	X		UNOPS	LTA, UNDP/GEF, UNOPS	25,000
	Sous-activite: Bureau de l'UCP regional mis en place.	Bureau de l'UCP operationnel			X		UNOPS	UNOPS, PCU, LTA	90,000
Activite: Activite d'initiation	Sous-activite: Revoir, reviser et mettre a jour le budget total et le plan de travail	Budget total et plan de travail revises			X		UNOPS	PCU, LTA	25,000
	Sous-activite: Harmoniser les structures de gouvernance du Projet/Programme avec celles de l'ALT	Proposition pour la struc ture de gouvernance			X		UNOPS	PCU, LTA	6,000
	Sous-activite: Organiser un atelier inaugural pour sensibiliser largement les parties prenantes aux but, objectis et grands resultats du projet PNUD/GEF ainsi que pour recevoir des suggestions sur les activites et plan de travail proposes	Rapport sur l'atelier inaugural				X	UNOPS	PCU, LTA	40,000
	Sous-activite: Organiser une reunion de lize a LTA MC (the first Steering Committee) meeting to have the revised total workplan, total budget and Annual workplan and budget for 2009 approved	Approved Total Budget and Workplan and Approved Annual Budget and Workplan for 2009				X	UNOPS	PCU, LTA	20,000
	Sous-activite: Organiser une reunion du CG de l'ALT(la 1ere reunion du comite de pilotage) pour l'approbation des plan de travail et budget global ainsi que des plan de travail & budget annuels pour 2009	Rapport de demarrage				X	UNOPS	PCU	10,000
Resultat 1.2: Des protocoles environnementaux de la Convention adoptes avec des des politiques environnementales, reglementations et cadres de developpement fournissant des intervetntions pour un PAS revise.			Tr1	Tr2	Tr3	Tr4			
Resultat 1.3: les composantes du projet PNUD/FEM executees d'une maniere effective/efficente par rapport au cout, avec suivi et evaluation			Tr1	Tr2	Tr3	Tr4			
Cout total du Grand Resultat 1:									216,000

Regional Workplan and Budget UNDP/GEF Component Year 1 (Cont.)

Grand resultat 2: La qualite de l'eau du Lac Tanganyika amelioree par le traitement des eaux usees a 2 endroits de polution extreme												
						Tr1	Tr2	Tr3	Tr4			
Activite: Coordonner et fournir un soutien technique a des activites relatives au traitement des eaux usees et a la gestion au Burundi (Bujumbura) et en Tanzanie (Kigoma)	Sous-activite:									UNOPS		
	Sous-activite:									UNOPS		
Cout total du grand resultat 2:												
Grand Resultat 3: Sedimentation reduite dans les sites de demonstration pour la gestion des aires de captage d'eau; en fournissant aux populations locales des benefices palpables pour leur survie et en cherchant des mesures d'adaptation pour le long terme aux regimes climatiques changeant.												
						Tr1	Tr2	Tr3	Tr4			
Activite: Coordonner et soutenir techniquement les activites de gestion des aires de captage d'eau dans tous les 4 pays.	Sous-activite: Coordination et soutien technique									UNOPS		
	Sous-activite: Sous-contracter l'ICRAF pour qu'il organise une formation et fournisse des demonstration modeles, par la recherche sur l'agriculture locale et des centres de formation.									UNOPS		
Cout total du Grand resultat 3:												
Grand resultat 4: Des systemes regionaux de gestion et de suivi mis en place, qui contribueraient a la gestion durable pour le long terme du Lac Tanganyika.												
Resultat 4.1: Un programme de monitoring regionalement harmonise et integre etabli pour les pecheries, la qualite de l'eau et le captage des eaux pour le Lac Tanganyika.						Tr1	Tr2	Tr3	Tr4			
Resultat 4.2: Des Comites nationaux de gestion einter-sectorielle mis en place dans les 4 pays pour la revue des donnees du monitoring aux niveaux national et regional pour promouvoir une prise de decision fournie en informations.						Tr1	Tr2	Tr3	Tr4			
Resultat 4.3: Des Comites techniques regionaux etablis pour la gestion des pecheries, de la qualite de leau et des aires de captage d'eau, et differents indicateurs/cibles convenus (en se basant, la ou c'est possible, sur le cadre du GEF IW M&E pour le processus, la reduction du stress et les indicateurs de la situation environnementale) dans les 4 pays et annexes comme protocoles de la Convention sur le Lac Tanganyika.						Tr1	Tr2	Tr3	Tr4			
Cout total du grand resultat 4:												
Depenses totales programmees pour 2008											216,000	

Deuxième Réunion de la Conférence des Ministres du Lac Tanganyika

24 avril 2008

Hôtel Club du Lac Tanganyika, Bujumbura, Burundi

Projet d'ordre du jour

1. Projet d'ordre du jour

1	Cérémonie d'ouverture
2	Consultations entre les Chefs de Délégation
3	Constitution du Bureau
4	Adoption de l'Ordre du jour et du Programme
5	Adoption du procès-verbal de la 1 ^{ère} Réunion de la Conférence des Ministres du Lac
6	Présentation des questions relevant de la 1 ^{ère} Réunion de la Conférence des Ministre du Lac Tanganyika
7	Considération du rapport de la 2 ^e Réunion du Comité de Gestion
8	Questions relevant de la 2 ^e Réunion du Comité de Gestion
	a Plan de travail et budget régionaux
	b Structure salariale proposée pour l'ALT et les UCN
	c Contributions nationales associées pour l'ALT et les UCN
9	Date et lieu de la 3 ^e Réunion de la Conférence des Ministres
10	Divers
11	Adoption du rapport de la 2 ^e Réunion de la Conférence des Ministres et Clôture de la

2. Projet d'ordre du jour

1	Cérémonie d'ouverture		08h30 - 10h00
	a	Arrivée des Délégués est des Invités	08h30
	b	Arrivée des Ministres et des Chefs de Délégation	08h50
	c	Arrivée de l'hôte d'honneur	09h00
	d	Mot de bienvenue prononcé par son Excellence Anatole Kanyenkiko, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics de la République du Burundi	09h05
	e	Déclaration par l'Ambassadeur Phoba, Ambassade de la République Démocratique du Congo au Burundi	09h10
	f	Déclaration par l'Honorable Todd Chilembo, Vice-Ministre du Tourisme et des Ressources Naturelles de la République de	09h15
	g	Déclaration par l'Honorable Burian S. Batilda, Ministre d'Etat pour l'Environnement de la République Unie de Tanzanie.	09h20
	h	Déclaration par Dr. Akiko Yamamoto, Représentante du PNUD/GEF	09h35
	i	Déclaration par Dr. Jean-Louis Kromer, Représentant de la BAD	09h40
	j	Discours d'ouverture par l'hôte d'honneur, Son Excellence Gabriel Ntisezerana, Deuxième Vice-Président de la République du Burundi.	09h45
	k	Photo de groupe	10h00
	l	Intermède culturel par une Troupe Burundaise	10h15
	Pause-café		10h30
2	Consultations entre les Chefs de Délégation	Adoption du rapport de la 2 ^e Réunion du Comité de Gestion	11h00
	Déjeuner		12h30 – 14h00
3	Constitution du Bureau		14h05
4	Adoption de l'Ordre du jour et du Programme		14h10
5	Adoption du procès-verbal de la 1 ^{ère} Réunion de la Conférence des Ministres du Lac		14h15
6	Présentation des questions relevant de la 1 ^{ère} Réunion de la Conférence des Ministre du Lac Tanganyika		14h30
7	Considération du rapport de la 2 ^e Réunion du Comité de Gestion		14h45
8	Questions relevant de la 2 ^e Réunion du Comité de Gestion		
	a	Plan de travail et budget régionaux	15h00
	b	Structure salariale proposée pour l'ALT et les UCN	15h30
	c	Contributions nationales associées pour l'ALT et les UCN	16h00
	Pause-café		16h30
9	Date et lieu de 3 ^e Réunion de la Conférence des Ministres		17h00
10	Divers		17h15
	Suspension de la Réunion		17h30
	Préparation du rapport de la Réunion de la 3 ^e Conférence des Ministres		17h45
Vendredi, 25 avril 2008			
11	Adoption du rapport de la Réunion de la 2 ^e Conférence des Ministres et Clôture de la		08h30